

Faut-il donner la qualité d'officier de police judiciaire auxiliaire du procureur de la République aux commandants des brigades départementales de la Gendarmerie ?

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Faut-il donner la qualité d'officier de police judiciaire auxiliaire du procureur de la République aux commandants des brigades départementales de la Gendarmerie ? / Cap. Kiel

Auteur(s) : Kiel Cap

Adresse bibliographique : Paris : Sirey, 1930

Description matérielle : in-4°

Sujet(s) : Service de santé. Autres services